

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-024

Objet : Modification du temps de travail d'un emploi -

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Vianne, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de **Laurence BENLLOCH, Maire**.

<i>Nombre de Conseillers</i>	
En exercice	14
Présents	13
Procurations	0
Votants	0
<i>Suffrages exprimés</i>	
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 / 06 / 2025,

PRÉSENTS - BENLLOCH Laurence, CAYROU Patrick, PEREZ Isabelle, FRICARD Daniel, AIME Catherine, CHAMINADE Daniel, DIDIER Sophie, GALLO Anthony, CARRERE Stéphanie, MARTINEZ Guy, RAMADOUR Maria, SENGENES Bernard, DARIO Maryline.

POUVOIRS - Néant.

ABSENT - CEREAS Serge.

Madame PEREZ Isabelle a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu la délibération du conseil municipal n° 2023-039 en date du 27 novembre 2023 portant création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet pour 32h hebdomadaires à compter du 7 janvier 2024,

Considérant la nécessité de service de modifier la durée hebdomadaire de travail de cet emploi,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le conseil municipal,
à l'unanimité des membres présents

- **DÉCIDE DE PORTER**, à compter du 1^{er} septembre 2025, l'emploi permanent d'adjoint technique à temps complet (35h hebdomadaires) ;
- **PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Isabelle PEREZ

Le Maire,
Laurence BENLLOCH

